

3.2.5. Partie 4 – Compréhension / Restitution

La compréhension/restitution constitue le quatrième et dernier exercice de l'épreuve orale sur programme, après l'entretien en langue étrangère portant sur le commentaire de texte. Cet exercice est défini comme « *l'écoute d'un court document authentique en langue vivante étrangère, d'une durée de trois minutes maximum, dont le candidat doit rendre compte en langue étrangère et qui donne lieu à une discussion en langue étrangère avec le jury* » (Arrêté du 28 décembre 2009 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation).

Il intervient au terme d'une épreuve qui a tout du marathon, ce que le jury comprend fort bien. Celui-ci accorde donc volontiers le bénéfice d'une pause de quelques secondes pour prendre une respiration et se désaltérer, mais mieux vaut se dispenser de toute expression de fatigue ou, pire, d'agacement. Il est en effet attendu, de la part de candidats qui sont censés arriver préparés à ce format, qu'ils ne relâchent pas leurs efforts et fassent montre de bonne volonté en (re)mobilisant énergie et concentration.

Déroulement

Le jury commence systématiquement par rappeler, en français, les consignes qui sont également énoncées en anglais au début de l'enregistrement lui-même.

Le déroulement de l'exercice est le suivant :

Le jury montre au candidat

- 1) le titre, la source et la date du document
- 2) *Première écoute du document*
- 3) *Une minute de réflexion*
- 4) *Seconde écoute*
- 5) *Une minute de réflexion*
- 6) *Restitution orale par le candidat*
- 7) *Échange avec le jury*

Les étapes 2 à 7 sont signalées au candidat par des instructions intégrées à l'enregistrement sonore.

L'étape 1 permet au candidat de se préparer à l'écoute : le titre, souvent explicite (*cf.* liste des documents en fin de rapport), mérite d'être lu et recopié attentivement car il permet de saisir le thème traité et d'anticiper aire géographique, date(s), champs lexicaux, personnalités, etc.

Des feuilles de brouillon sont mises à disposition du candidat, sur lesquelles il est libre de prendre autant de notes qu'il le souhaite, selon l'organisation qui lui semble la meilleure. Ce brouillon n'est en aucun cas récupéré ni consulté par le jury.

Les deux pauses d'une minute (étapes 3 et 5) sont à mettre à profit pour compléter et organiser ses notes en vue de la restitution.

Il n'existe pas de limite de temps pour cet exercice en lui-même, si ce n'est que l'épreuve entière (ESP) ne peut excéder une heure. Le candidat sera systématiquement interrompu en cas de dépassement.

À l'issue de la restitution par le candidat, le jury *peut* être amené à poser quelques questions visant à aider le candidat à clarifier certains points ou à combler certains oublis. Il est important que les candidats gardent à l'esprit que ces questions n'ont jamais pour but de les mettre en difficulté ni de les pénaliser et que l'absence ou l'abondance de questions ne reflètent en rien la qualité de leur prestation.

Attentes du jury

Il est utile de préciser ici que le jury découvre le document en même temps que les candidats : ceci le rend à même d'apprécier la difficulté relative des différents enregistrements, et d'avoir des attentes réalistes au regard de facteurs tels que le débit des locuteurs, le nombre de leurs interruptions ou l'environnement sonore (studio/hors-studio, bruits ou musique de fond, etc.) par exemple. Il est donc tout à fait naturel d'être particulièrement exigeant sur les documents les plus abordables, et plus tolérant sur ceux qui sont plus difficiles d'accès. Le jury a cette année utilisé toute la palette de notation, allant jusqu'à la note maximale de 20/20 pour certaines prestations qu'il a jugées insurpassables dans les conditions matérielles de l'épreuve.

Méthodologie

Il est attendu des candidats qu'ils commencent leur restitution par **une courte introduction** dans laquelle ils présentent non seulement les informations qui leur ont été fournies au préalable, mais aussi quelques données de contextualisation, comme l'origine géoculturelle du document, le thème principal (éviter de parler de « titre », l'intitulé donné par le jury ne constituant qu'une aide au candidat), le type de document (reportage, interview, *talk show*, etc.), le nombre de locuteurs, leur origine (accent), la tonalité générale.

Ensuite, le candidat doit **restituer les informations dans l'ordre où elles apparaissent** dans le document. Quelques candidats ont cru judicieux de les réorganiser dans un ordre différent, ce qui leur paraissait peut-être plus logique mais s'avère contraire à la méthode de l'exercice : il ne s'agit pas d'une synthèse orale mais bien d'une restitution linéaire. Pour cette même raison, il est essentiel de ne rien éluder (voir ci-dessous, « Données factuelles »). L'apport d'informations ou de connaissances extérieures au document est à proscrire. De même, le candidat n'a pas à interpréter, justifier ou juger les propos des intervenants.

Le débit doit être fluide, naturel et régulier : contrairement au thème oral, le jury n'écrit pas sous la dictée.

Éléments d'évaluation

Il est important que la restitution comporte le plus possible de **données factuelles** telles que noms, fonctions ou professions, sigles, dates, lieux, chiffres, etc. Une des deux écoutes peut être consacrée plus particulièrement à l'identification ou à la vérification de ces données, qui témoignent d'une compréhension fine du document.

Le jury est attentif aux capacités de **reformulation** des candidats, aussi bien au plan lexical que syntaxique : il ne s'agit pas de répéter textuellement et mécaniquement ce qui a été entendu mais de montrer que le sens de l'extrait a été saisi et assimilé. Un point sur lequel le jury souhaite attirer tout particulièrement l'attention des candidats concerne ce qui relève de la deixis et du repérage : *this country, our economy, yesterday*, etc. doivent impérativement être remplacés, par exemple, par *South Africa, the Scottish economy, the day before*, etc. Les pronoms personnels doivent être évités lorsqu'ils peuvent déboucher sur une ambiguïté référentielle.

Pour autant, il ne faut pas verser dans l'excès consistant à vouloir à toute force reformuler ce qui ne s'y prête pas, notamment des termes spécialisés ou dépourvus de synonymes comme (*lithium-ion*) *battery, single market*, etc. Tout au plus pouvait-on attendre, pour le document intitulé « *The dust museum* », à ce qu'un candidat parlant une variété britannique d'anglais remplace *vacuum-cleaner* par *hoover*. Il convient de se méfier d'équivalences apparentes qui n'en sont pas, ou qui sont politiquement chargées, comme *migrant/immigrant/refugee* (document sur la « jungle » de Calais) : quelle que soit l'opinion qu'on peut avoir sur la

question, il vaut mieux, dans un tel cas et dans le cadre de l'exercice, s'en tenir à la lettre du document. Le souci excessif de la reformulation peut aussi mener à des travers parfois plus préjudiciables que le mal qu'on cherche à éviter : hésitations, lenteur, contresens, débordement vers le commentaire ou le jugement de valeur.

Les **tours de parole** doivent être clairement mis en évidence, faute de quoi le jury est amené à penser que le candidat ne les a pas identifiés lors de l'écoute ou n'a pas correctement organisé ses notes.

À ce titre, **la variété et la précision du vocabulaire** sont fortement prises en compte. Tous les intervenants ne sont pas *journalist* ou *interviewee* : *anchor, host, presenter, commentator, correspondent, reporter, interviewer, guest, panelist...* doivent refléter leur rôle réel dans le document. Les verbes introducteurs de discours doivent coller de près à la dynamique de l'échange interlocutif : le diptyque *say/reply* ou *ask/answer* ne suffit clairement pas à refléter toutes les nuances intersubjectives et pragmatiques qui peuvent être à l'œuvre, alors que le lexique est riche de *inquire, explain, contend, aver, assert, contradict, refute, point out, hint at*, etc. Les recueils de vocabulaire peuvent constituer une aide précieuse pour se constituer un stock lexical. Certains choix mal avisés débouchent sur des contresens (*to take the floor* ne se justifie que dans le contexte d'un débat, plus particulièrement parlementaire) ou des non-sens (dire « *she comes in to say...* » pour une personne décédée dont on entend la voix extraite d'un ancien enregistrement). Les candidats doivent aussi penser à mettre en relief les articulations logiques de l'échange à l'aide de connecteurs tels que *thus, as a result, however, besides, in addition*, etc.

Comment se préparer ?

La maîtrise de **l'anglais oral authentique et spontané**, aussi bien en réception qu'en production, est évidemment primordiale. Un candidat éprouvant des difficultés à comprendre une émission de radio faisant intervenir plusieurs locuteurs s'exprimant de façon naturelle doit absolument se (re)familiariser avec ce type de format par une écoute régulière et prolongée des médias audio-visuels de langue anglaise.

Mais il faut bien entendu aller au-delà. Certains candidats semblent par exemple avoir été décontenancés par des documents comportant des **variétés d'anglais** autres que *Received Pronunciation* et *General American* ; pour autant, le jury a également été surpris d'entendre que l'accent d'Elton John l'identifiait comme Américain. Les extraits proposés cette année (cf. liste en fin de rapport) ont pu mettre en jeu, effectivement, des accents australien, sud-africain, AAVE (African-American), ou écossais. Il est attendu de candidats à l'agrégation qu'ils aient une familiarité suffisante avec la diversité dialectale du monde anglophone pour traiter toute sorte de document, mais aussi, le cas échéant, pour reconnaître l'origine géographique approximative d'un locuteur lorsqu'elle n'est pas mentionnée (Angleterre, Écosse, Irlande, Pays de Galles, Amérique du Nord, Antilles, Océanie, Afrique, sous-continent indien...). Les accents représentés dans les documents étaient tout à fait standard dans leur variété, et ne comportaient pas les difficultés que peuvent poser certaines variétés très locales ou particulières au plan sociolinguistique. Il est donc important que les candidats veillent à la diversité géographique et dialectale des médias qu'ils fréquentent.

Les documents sont choisis pour leur contenu informationnel et culturel, ce qui implique que soient prérequis un **bagage culturel** suffisant et une **connaissance de l'actualité récente** des pays anglophones — ne serait-ce que parce qu'ils peuvent fournir des clefs de compréhension de certains documents. Ainsi, pour le document intitulé « *N. Sturgeon and the single market* », il était pénalisant de ne pas connaître Nicola Sturgeon, First Minister of Scotland, qui a succédé à Alex Salmond à la tête du Scottish National Party, a présidé à la

tenue du référendum de 2014 sur l'indépendance écossaise et fait campagne, depuis la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne, pour un second référendum. De même, prêter attention à la date de cet extrait (octobre 2016) et la comparer à la date du référendum sur la sortie de l'UE (23 juin 2016) permettait d'éviter certains contresens en mettant en contexte les propos de Mme Sturgeon. Ne pas reconnaître la voix de Barack Obama, ou mélanger les lettres du sigle LGBT, trahissent une fréquentation insuffisante des médias anglophones.

La compréhension/restitution est **un exercice intensif**, qui demande beaucoup de concentration à un stade de l'épreuve où la fatigue se fait sentir. Cette année, le jury a remarqué à plusieurs reprises que la fin du document donnait lieu à un plus grand nombre de lacunes et d'erreurs, ainsi qu'à une certaine baisse de la qualité de la langue orale. Un **entraînement systématique et régulier** dès le début de l'année de préparation est donc indispensable pour acquérir les automatismes nécessaires : il s'agit de surmonter les deux difficultés principales que sont une prise de notes rapide et complète et une reformulation fluide dans un anglais de qualité. Il est impératif que les candidats (en particulier ceux qui, pour des raisons diverses, ne suivent pas de préparation universitaire) s'entraînent spécifiquement et méthodiquement à partir de sources radiophoniques aussi variées que possible mettant en jeu au moins deux interlocuteurs (interviews, micro-trottoirs, libre antenne, *talk shows*, etc.). Les rapports de jury successifs donnent des indications précieuses sur différentes sources les plus fréquemment utilisées. Le site de la SAES (<http://saesfrance.org/concours/annales/agregation-interne/>) propose aussi une sélection de sujets d'annales à partir desquels il est judicieux de s'exercer.

Voici la liste des documents proposés cette année :

| TITLE | SOURCE | DATE |
|---------------------------------------|----------------|--------------------|
| The Educators: Salman Khan | BBC Radio 4 | October 6, 2014 |
| Cartoonist on time travel | NPR | May 12, 2016 |
| China's missing children | ABC Australia | January 4, 2017 |
| The dust museum | NPR | August 4, 2016 |
| Electric cars | NPR | September 27, 2016 |
| Emojis | NPR | February 28, 2016 |
| Women and Equality | BBC Radio 4 | December 19, 2016 |
| Facebook and fake news | NPR | November 5, 2016 |
| Human trafficking | ABC Australia | October 25, 2016 |
| Lithium-Ion batteries | BBC Radio 4 | October 16, 2016 |
| LGBT rights in Africa | Channel Africa | July 21, 2016 |
| Obama in Hiroshima | NPR | May 26, 2016 |
| The most admired people | NPR | December 30, 2016 |
| Popcorn | NPR | January 9, 2016 |
| "Shakerism" in the US | NPR | January 4, 2017 |
| Rosa Parks' house | NPR | October 9, 2016 |
| N. Sturgeon and the single market | BBC Radio 4 | October 14, 2016 |
| The Democrats after the 2016 Election | NPR | December 20, 2016 |